

## SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2021

### TABLES DES MATIÈRES

<b>1. OUVERTURE .....</b>	<b>2520</b>
<b>2. ORDRE DU JOUR.....</b>	<b>2520</b>
2021 07 120 2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2021.....	2520
<b>3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX .....</b>	<b>2521</b>
2021 07 121 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2021.....	2521
<b>4. QUESTIONS ET SUIVI, S'IL Y A LIEU, RELATIVEMENT AU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 7 JUIN 2021 .....</b>	<b>2521</b>
<b>5. PRÉSENCES ET PÉRIODE DE QUESTIONS .....</b>	<b>2521</b>
<b>6. LES RAPPORTS.....</b>	<b>2521</b>
6.1 RAPPORT DU MAIRE.....	2521
6.2 RAPPORT DES COMITÉS.....	2521
6.3 RAPPORT DU D.G.....	2522
<b>7. ADMINISTRATION.....</b>	<b>2522</b>
2021 07 122 7.1 VOIE DES PÉLERINS – HÉBERGEMENT.....	2522
2021 07 123 7.2 DÉCOUVERTE DES RESTES DE 215 ENFANTS SUR LE SITE D'UN ANCIEN PENSIONNAT AUTOCHTONE À KAMLOOPS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE.....	2522
2021 07 124 7.3. DON À LA FONDATION MIRA.....	2523
7.4. LETTRE D'APPUI AU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MRC DE COATICOOK.....	2523
2021 07 125 7.5. FONDS D'ACCESSIBILITÉ DU GOUVERNEMENT DU CANADA – HÔTEL DE VILLE.....	2523
2021 07 126 7.6. PRABAM – PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX.....	2524
7.7. CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBEC DES MUNICIPALITÉS 2021.....	2524
2021 07 127 7.8. PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE DE COATICOOK – PROPOSITIONS DE COMMANDITE.....	2524
<b>8. URBANISME.....</b>	<b>2524</b>
2021 07 128 8.1. ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 354-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 354-14 AFIN D'AUTORISER L'USAGE D'UN CHENIL DANS LA ZONE F-9.....	2524
<b>9. VOIRIE MUNICIPALE .....</b>	<b>2525</b>
9.1. ACHAT ET ENTREPOSAGE DE GRAVIER ET PIERRES CONCASSÉES – SCALABRINI ET FILS INC.....	2525
2021 07 129 9.2. ADJUDICATION DU CONTRAT D'OUVERTURE ET D'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER 2021-2024.....	2525
<b>10. HYGIÈNE DU MILIEU .....</b>	<b>2526</b>
2021 07 130 10.1. AJOUT D'UNE SONDE PRESSION RÉSEAU AU PUIS # 1.....	2526
<b>11. SÉCURITÉ .....</b>	<b>2527</b>
<b>12. LOISIRS ET CULTURE.....</b>	<b>2527</b>
2021 07 131 12.1. BRIGADE D'ACCUEIL – STRATÉGIE D'ACCUEIL.....	2527
<b>13. CORRESPONDANCE.....</b>	<b>2527</b>
2021 07 132 13.1. ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE.....	2527
<b>14. TRÉSORERIE .....</b>	<b>2527</b>
2021 07 133 14.1. RATIFIER LES COMPTES PAYÉS DU MOIS DE JUIN 2021.....	2527
2021 07 134 14.2. ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 5 JUILLET 2021.....	2528
14.3. DÉPÔT DU RELEVÉ BANCAIRE AU 30 JUIN 2021.....	2528
14.4 DÉPÔT DES ÉTATS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU SECOND TRIMESTRE DE 2021.....	2528
<b>15. VARIA ET PÉRIODE DE QUESTIONS .....</b>	<b>2529</b>
2021 07 135 16.1. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE.....	2529

Une assemblée publique de consultation a eu lieu à 19 h à la salle du conseil municipal de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, pour le règlement no 354-2021 concernant le changement de zonage pour permettre les chenils en zone F-9. Aucune personne n'était présente pour s'opposer à ce changement de zonage.

PROVINCE DE QUÉBEC

**Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 5 juillet 2021, à 19 h, présidé par monsieur le maire Bernard Marion, et à laquelle assistaient les conseillers.

Poste vacant	Monsieur Yvon Desrosiers
Monsieur Jacques Ménard	Madame Line Gendron (absente)
Madame Lyssa Paquette	Monsieur Éric Leclerc

Formant le quorum du Conseil municipal sous la présidence du maire.

Madame Brigitte Desruisseaux, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution comme suit :

**1. Ouverture**

**2. Ordre du jour**

**2021 07 120 2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2021**

**1. Ouverture**

- 1.1. Moment de réflexion
- 1.2. Mot de bienvenue du maire
- 1.3. Présence des membres du conseil

**2. Ordre du jour**

- 2.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 juillet 2021

**3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)**

- 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021

**4. Suivi des affaires découlant du point 3**

- 4.1. Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session régulière

**5. Présence et période de questions**

- 5.1. Présence et période de questions

**6. Rapports**

- 6.1. Rapport du maire sur ses activités
- 6.2. Rapport des comités
- 6.3. Rapport de l'inspecteur municipal
- 6.4. Rapport du D. G.

**7. Administration**

- 7.1. Voie des Pèlerins - Hébergement
- 7.2. Découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique
- 7.3. Don à la Fondation Mira
- 7.4. Lettre d'appui au Centre d'Action Bénévole de la MRC de Coaticook
- 7.5. Fonds pour l'accessibilité – Hôtel de ville
- 7.6. PRABAM – Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux
- 7.7. Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités 2021
- 7.8. Pavillon des arts et de la culture de Coaticook – Proposition de commandite

**8. Urbanisme**

- 8.1. Adoption du second projet de règlement numéro 354-2021 modifiant le règlement de zonage numéro 354-14 afin d'autoriser l'usage de chenil dans la zone F-9

**9. Voirie**

- 9.1. Achat et entreposage de gravier et pierres concassées – Scalabrini et Fils inc.

9.2. Adjudication du contrat d'ouverture et d'entretien des chemins d'hiver 2021-2024

**10. Hygiène du milieu**

10.1. Ajout d'une sonde pression Réseau au puits # 1 - Soumission

**11. Sécurité**

Aucun dossier

**12. Loisirs et Culture**

12.1. Brigade d'accueil – Stratégie d'accueil

**13. Correspondance**

13.1 Adoption de la correspondance

**14. Trésorerie**

14.1 Ratifier les comptes payés du mois de juin 2021

14.2 Adoption des comptes à payer au 5 juillet 2021

14.3 Dépôt du relevé bancaire du mois de juin 2021

14.4 Dépôt des états de fonctionnement et d'investissement du second trimestre de 2021

**15. Varia et période de questions**

**16. Levée de la séance ordinaire**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
APPUYÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

**QUE** l'ordre du jour soit de la séance ordinaire du 5 juillet 2021 soit adopté tel que lu et rédigé en laissant le point varia ouvert.

VOTE POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**3. Adoption des procès-verbaux**

2021 07 121

**3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2021**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021 soit adopté tel que rédigé.

VOTE POUR : 3 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**4. Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la session ordinaire du 7 juin 2021**

La direction générale dépose son rapport sur le suivi du procès-verbal de la dernière session.

**5. Présences et période de questions**

Aucun contribuable présent.

*Monsieur le conseiller Éric Leclerc se joint à la séance ordinaire. Il est 19h36.*

**6. Les rapports**

**6.1 RAPPORT DU MAIRE**

Monsieur le maire Bernard Marion a participé à 4 réunions et/ou rencontres.

**6.2 RAPPORT DES COMITÉS**

Monsieur le conseiller Jacques Ménard a participé à 2 réunions et/ou rencontres.  
Madame la conseillère Lyssa Paquette a participé à 4 réunions et/ou rencontres.  
Monsieur le conseiller Yvon Desrosiers a participé à 1 rencontre.

### 6.3 RAPPORT DU D.G.

Le rapport et suivi de la direction générale est déposé.

### 7. Administration

#### 2021 07 122 7.1 VOIE DES PÈLERINS - HÉBERGEMENT

**CONSIDÉRANT** que l'Estrie est maintenant passée en zone verte (Covid 19) ;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton souhaite offrir de l'hébergement pour les gens qui parcourt la Voie des Pèlerins ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**D'**offrir aux pèlerins l'hébergement au Centre communautaire, moyennant des frais de 20 \$ par personne, à la suite d'une réservation de leur part.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

#### 2021 07 123 7.2 DÉCOUVERTE DES RESTES DE 215 ENFANTS SUR LE SITE D'UN ANCIEN PENSIONNAT AUTOCHTONE À KAMLOOPS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

**CONSIDÉRANT** la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique ;

**CONSIDÉRANT** les mauvais traitements infligés aux autochtones dans les pensionnats partout au Canada décrit par de nombreux rapports de commission d'enquête ;

**CONSIDÉRANT** le devoir de tous les gouvernements, quel que soit leur niveau, d'œuvrer à l'amélioration des relations et au bien-être de toutes les communautés ;

**CONSIDÉRANT** l'obligation des gouvernements, quel que soit leur niveau, de faire la lumière sur notre histoire, d'assumer le devoir de mémoire et d'honorer les victimes

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton joigne sa voix au conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et exprime sa profonde tristesse à la suite de la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique;

**QUE** la Municipalité salue l'annonce du gouvernement du Québec de faire la lumière sur d'éventuels cas semblables au Québec ;

**QUE** la Municipalité exprime sa solidarité avec les communautés autochtones et renouvelle sa volonté de favoriser des relations harmonieuses entre les communautés et l'épanouissement de tous les citoyens ;

**QUE** copie de la présente résolution soit envoyée à monsieur Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations et du Labrador, à monsieur Pita Aatami, président de la Société Makivik, monsieur Justin Trudeau, premier ministre du Canada, à madame Carolyn Bennett, ministre des Relations Couronne-Autochtones, à monsieur Marc Miller, ministre des Services aux autochtones, à

monsieur François Legault, premier ministre du Québec, à monsieur Ian Lafrenière, ministre responsable des Affaires autochtones ainsi qu'à la FQM.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**2021 07 124 7.3. DON À LA FONDATION MIRA**

**CONSIDÉRANT** que la Fondation Mira est un organisme qui ne reçoit aucune subvention du gouvernement ;

**CONSIDÉRANT** qu'en raison de la Covid-19, l'organisme Mira n'a pu tenir d'événement de financement cette année encore ;

**CONSIDÉRANT** les besoins des personnes vivant avec un handicap visuel ou moteur ainsi que les jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** la directrice générale soit autorisée à émettre un chèque au montant de 100 \$ à la Fondation Mira à titre de don unique.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**7.4. LETTRE D'APPUI AU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MRC DE COATICOOK**

Le conseil municipal prend connaissance de la lettre d'appui au Centre d'action Bénévole de la MRC de Coaticook concernant le projet « La Caravane du CAB ».

**2021 07 125 7.5. FONDS D'ACCESSIBILITÉ DU GOUVERNEMENT DU CANADA – HÔTEL DE VILLE**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton a présenté une demande d'aide financière dans le cadre du programme du Fonds d'accessibilité en juillet 2020 (Réf. Résolution 2020 07 117) ;

**CONSIDÉRANT** que ce Fonds permet de rendre les collectivités et les milieux de travail du Canada plus accessibles pour les personnes en situation de handicap ;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité souhaite rendre ses bureaux accessibles aux personnes en situation de handicap ;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité a reçu au cours du mois de juin 2021, une réponse favorable à sa demande de projet ;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité bénéficie d'un montant approuvé de quarante-trois mille six cent trente-cinq dollars (43 635 \$) ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jacques Ménard ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**D' le maire, monsieur Bernard Marion ainsi que la directrice générale, madame Brigitte Desruisseaux, à signer l'entente dans le cadre du programme du Fonds d'accessibilité et tous autres documents pertinents ;**

**DE** prendre entente avec les différents soumissionnaires afin que les travaux soient terminés au plus tard le 6 juillet 2023.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**2021 07 126 7.6. PRABAM – PROGRAMME D’AIDE FINANCIÈRE POUR LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX**

**CONSIDÉRANT** que le gouvernement du Québec a présenté le Plan d’action pour le secteur de la construction qui vise à tirer pleinement profit du Plan québécois des infrastructures et à relancer l’économie dans le contexte où elle a durement été touchée par la pandémie ;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton a reçu une lettre lui annonçant qu’elle pourra bénéficier d’un montant de soixante-quinze mille dollars (75 000 \$) dans le cadre du Programme d’aide financière pour les bâtiments municipaux ;

**CONSIDÉRANT** que des travaux d’infrastructures pourraient être fait au Centre communautaire ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jacques Ménard ;

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents :

D’effectuer des travaux de rénovation et de construction au Centre communautaire selon les travaux admissibles dans le cadre du programme PRABAM.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**7.7. CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBEC DES MUNICIPALITÉS 2021**

Remis à une séance ultérieure.

**2021 07 127 7.8. PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE DE COATICOOK– PROPOSITIONS DE COMMANDITE**

**CONSIDÉRANT** les propositions de commandite offertes par le Pavillon des arts et de la culture de Coaticook afin de permettre à la Municipalité de s’impliquer et d’être partenaire de la programmation 2021-2022 ;

**CONSIDÉRANT** que notre aide permettrait non seulement d’offrir des spectacles professionnels à la population de la MRC de Coaticook, mais également de donner aux artistes locaux un accès de scène professionnelle, une salle d’exception pour tous types d’occasion pour les organismes et entreprises de la région ;

**CONSIDÉRANT** qu’une commandite avec le Pavillon des arts démontrerait notre appui à la culture et à l’art, mais également au bien-être de notre communauté ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents :

**QUE** la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton accepte la proposition de commandite « Mini-Fan » au montant de 150 \$ offerte par le Pavillon des arts et de la culture de Coaticook ;

**QUE** la direction générale soit autorisée à faire parvenir le chèque et le logo de la municipalité afin que celui-ci soit projeté lors des soirées-spectacles.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**8. Urbanisme**

**2021 07 128 8.1. ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 354-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 354-14 AFIN D’AUTORISER L’USAGE D’UN CHENIL DANS LA ZONE F-9**

**CONSIDÉRANT** que le conseil de la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton a adopté le Règlement de zonage 354-14 ;

**CONSIDÉRANT** que le conseil juge à propos d'autoriser l'usage chenil dans la zone F-9 ;

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil peut modifier son règlement de zonage 354-14 ;

**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 6 avril 2021 ;

**CONSIDÉRANT** qu'un premier projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du 7 juin 2021 ;

**CONSIDÉRANT** qu'une assemblée de consultation s'est tenue le 5 juillet 2021 ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Éric Leclerc ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le conseil de la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton adopte le second projet de règlement 354-2021 ayant pour objet la modification du règlement de zonage numéro 354-14 afin d'autoriser l'usage chenil dans la zone F-9 et décrète ce qui suit :

#### **Article 1**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

#### **Article 2**

Le règlement de zonage est modifié à l'annexe 2 Grille des spécifications par l'ajout d'un «X» à la ligne «chenil» pour la zone F-9.

#### **Article 3**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

### **9. Voirie municipale**

#### **9.1. ACHAT ET ENTREPOSAGE DE GRAVIER ET PIERRES CONCASSÉES – SCALABRINI ET FILS INC.**

Remis à une séance ultérieure.

#### **2021 07 129 9.2. ADJUDICATION DU CONTRAT D'OUVERTURE ET D'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER 2021-2024**

**ATTENDU** qu'une demande de soumission publique pour l'ouverture et l'entretien des chemins d'hiver a été publiée sur le site internet SEAO pour les trois prochaines années soit 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 ;

**ATTENDU** que la seule soumission reçue a été déposée par l'entreprise Scalabrini & Fils inc. et qu'elle est jugée conforme ;

**ATTENDU** que la soumission déposée pour les trois années est la suivante :

- **2021-2022** : cent quatre-vingt-dix mille sept cent quatre-vingt-six dollars et cinquante cents (190 786.50 \$) taxes incluses ;
- **2022-2023** : cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent cinquante-quatre dollars et treize cents (197 254.13 \$) taxes incluses ;
- **2023-2024** : deux cent trois mille sept cent vingt et un dollars et dix-neuf cents (203 721.19 \$) taxes incluses ;

Pour un montant total de cinq cent quatre-vingt-onze mille sept cent soixante et un dollars et quatre-vingt-trois cents (591 761.83 \$) taxes incluses;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton accorde le contrat d'ouverture et d'entretien des chemins d'hiver au soumissionnaire Scalabrini & Fils inc. pour un montant de cinq cent quatre-vingt-onze mille sept cent soixante et un et quatre-vingt-trois cents (591 761.83 \$) taxes incluses pour les années 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024;

**QUE** monsieur le maire Bernard Marion et la directrice générale et secrétaire-trésorière madame Brigitte Desruisseaux, soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton ;

**QUE** les crédits suffisants soient prévus au budget pour chaque année du contrat.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

## 10. Hygiène du milieu

### 2021 07 130 10.1. AJOUT D'UNE SONDE PRESSION RÉSEAU AU PUIITS # 1

**CONSIDÉRANT** qu'il y a eu une perte de communication entre le puits # 1 et le poste réservoir ;

**CONSIDÉRANT** que ce bris occasionne une problématique pour la fourniture en eau et le risque de bris sur les conduites ;

**CONSIDÉRANT** que l'ajout d'une sonde pour mesurer la pression rendra le poste du puits no 1 complètement autonome et réduira les risques de bris ;

**CONSIDÉRANT** la soumission reçue des Installations Électriques R. Théberge Inc. (Réf. Projet 5153-3) ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Éric Leclerc ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**DE** faire l'ajout d'une sonde de pression dans le trou d'homme du puits 1 pour mesurer la pression du réseau, et rendre le poste du puits # 1 complètement autonome ;

**DE** faire l'ajout de 3 barrières galvanique pour protéger les signaux de lecture suivante : sonde de pression réseau puits # 1, niveau puits #1 et débit puits # 1 ;

**D'**autoriser les Installations Électriques R. Théberge Inc. à effectuer les travaux.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**11. Sécurité**

Aucun dossier

**12. Loisirs et culture**

**2021 07 131 12.1. BRIGADE D'ACCUEIL – STRATÉGIE D'ACCUEIL**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton désire se doter d'un service d'accueil d'accompagnement ;

**CONSIDÉRANT** qu'une brigade d'accueil permet d'accueillir les nouveaux résidents sur son territoire ;

**CONSIDÉRANT** qu'une stratégie d'accueil permet d'assurer une meilleure intégration et favorise un sentiment d'appartenance ;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité désire informer et recommander les nouveaux résidents vers les ressources du milieu qui répondent à leurs besoins ;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité peut se prévaloir d'un soutien financier annuel ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;  
APPUYÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

**DE** recruter des ambassadeurs pour former une brigade d'accueil ;

**DE** prendre contact avec l'agente d'accueil et d'immigration, madame Patricia Gardner, à la MRC de Coaticook ;

**DE** déposer annuellement le formulaire de demande auprès de l'agente d'accueil.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**13. Correspondance**

**2021 07 132 13.1. ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

**QUE** la liste de la correspondance à ce jour soit déposée en regard du conseil et versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**14. Trésorerie**

**2021 07 133 14.1. RATIFIER LES COMPTES PAYÉS DU MOIS DE JUIN 2021**

**CONSIDÉRANT** que la direction générale dépose la liste des salaires et le rapport de trésorerie pour le mois se terminant le 30 juin 2021 ;

**CONSIDÉRANT** que la direction générale dépose le rapport de la trésorerie, les chèques, les prélèvements et les dépôts directs payés après la séance du 7 juin 2021 ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

**DE** ratifier le paiement des salaires des employés et des membres du conseil pour le mois de mai du chèque/dépôt 501778 au 501795 d'un montant de 8 784.18 \$ ;

**DE** ratifier le paiement des comptes payés après le 7 juin 2021 d'un montant de 1 732.93 \$ :

- Payé par aucun chèque au montant de 0 \$ ;
- Payé par prélèvement numéro 14348 à 14359 au montant de 1 732.93 \$ ;
- Payé par dépôt direct aucun montant de 0 \$.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**2021 07 134 14.2. ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 5 JUILLET 2021**

**CONSIDÉRANT** que la direction générale dépose la liste des comptes à payer au 5 juillet 2021 ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

**D'**approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste pour un montant total de 175 569.74 \$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des activités de fonctionnement et des activités d'investissement ;

- comptes à payer par chèque 5387 à 5417 pour un montant de 119 879.71 \$
- comptes à payer par prélèvement 14360 à 14364 pour un montant de 10 716.88
- comptes à payer par dépôt direct 894 à 904 pour un montant 44 973.15 \$

Liste des factures payées après la séance :

- 2749-3972 Québec inc.	608.28 \$
- 9242-5644 Québec inc.	4 120.86 \$
- Conteneurs Coaticook	751.71 \$
- Excavation Richard Blais et fils	2 480.72 \$
- Transport Domicile Plus	475.01 \$
- Ville de Coaticook	4 719.00 \$
- FQM Assurances	17 807.33 \$

Je, Brigitte Desruisseaux, directrice générale et secrétaire-trésorière certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants aux activités de fonctionnement et des activités d'investissement du budget, pour faire le paiement des comptes et déboursés d'un montant de 175 569.74 \$ au 5 juillet 2021.

VOTE POUR :4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**14.3. DÉPÔT DU RELEVÉ BANCAIRE AU 30 JUIN 2021**

Une copie du relevé bancaire est déposée aux membres du conseil.

**14.4 DÉPÔT DES ÉTATS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU SECOND TRIMESTRE DE 2021**



Une copie des états de fonctionnement et d'investissement du second trimestre est déposée aux membres du conseil.

#### 15. VARIA ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions ont été posées.

#### 2021 07 135 16.1. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

**DE** procéder à la levée de la séance, il est 22 h 12.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**Bernard Marion, maire**

Je, Bernard Marion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

**Brigitte Desruisseaux**

Directrice générale et secrétaire-trésorière